



Adresse : Rue Royale 284, Saint-Josse 1210, Bruxelles

Numéro de Téléphone : +32474603525

« Je me présente, je m'appelle Hennan OFLU, je suis coordinateur du département jeunesse de l'UETD Belgique.

Je remercie d'abord la présidence Allemande de l'OSCE pour l'organisation de cet événement tout en félicitant le choix du Professeur SENAY en tant que représentant personnel de la présidence pour le combat contre l'islamophobie.

Etant représentant de l'UETD Belgique, je tiens à rappeler qu'il faut veiller à être réactif face à la stigmatisation et tous les amalgames qui ont débuté après les récentes attaques terroristes à l'Ouest de Vienne. A savoir, le terrorisme n'a ni couleur ni croyance, cela ne doit pas favoriser la normalisation de l'islamophobie.

Malheureusement, en Belgique, certains quartiers de Bruxelles ont été récemment victimes d'attaques haineuses à caractère islamophobe.

Je voudrais également préciser que les médias doivent envisager de changer leur approche ; il faut donc éviter toute publication caricaturale visant directement ou indirectement la diversité culturelle de nos pays. La diffusion de la haine, la stigmatisation d'une certaine partie de la population ne peut pas faire partie de la liberté de la presse.

En Belgique, comme dans d'autres pays européens, l'inégalité socioéconomique provoque la dérive de jeunes vers des mouvements extrémistes et violents. Nous devons nous focaliser sur l'inclusion sociale et citoyenne dans un contexte rendu difficile par les personnalités publiques.

Le BIDDH doit continuer à mettre en place des réunions de ce type et permettre financièrement aux ONG de participer à des sessions d'experts. Malheureusement, nous constatons que le BIDDH ne compte plus de conseiller pour le combat contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans. Nous avons pris connaissance des raisons de l'échec du travail du précédent conseiller avec regrets. Nous aimerions attirer votre attention sur notre inquiétude à ce sujet et invitons la Présidence Allemande à veiller à ce que la cause de la haine anti-musulmane ne soit pas discriminée au sein même du BIDDH. »